



folatecoere.fr

#64ANSCESTNON



FO LATECOERE vous donne RDV le 13 Avril pour une forte MOBILISATION contre la réforme et le 14 Avril au moment du rendu de l'avis du Conseil Constitutionnel.

TOULOUSE le 13 Avril :
10h St Cyprien et le 14
avril 15h St Cyprien

AUCH le 13 Avril :
10h30 Av Corps
Francs Pommies

#MOBILISATION

Site web: <http://folatecoere.fr/>

Email: syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero

Contacts :

Stéphane Faget

David Castaing

Jean-Michel Couget

06 21 05 17 64

06 35 14 37 72

05 67 73 4373



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue hier par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève le 13 avril pour gagner le retrait de cette réforme, ainsi qu'au moment où sera publié l'avis du conseil constitutionnel avec grève et manifestation le 14 avril.

Site web:	http://folatecoere.fr/	Email:	syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero
Contacts :			
Stéphane Faget	David Castaing	Jean-Michel Couget	
06 21 05 17 64	06 35 14 37 72	05 67 73 4373	